



Dossier d'inscription peintres

LOIRE EN COULEUR - 16ème édition

Samedi 8 et dimanche 9 juin 2019

La 16ème édition de « Loire en Couleur », c'est de la peinture sous toutes ses formes, des stages de dessin, des spectacles, de la musique mais aussi des expositions, des ateliers, et l'incontournable vente aux enchères des œuvres réalisées sur le weekend le dimanche soir ! Alors réservez votre weekend !

>> APERÇU DU PROGRAMME



PEINTRES DANS LES RUES ET VENTE AUX ENCHERES

Aquarelle, huile, acrylique, pastel ou encore fusain se révèlent sous les pinceaux et couteaux des peintres installés et inspirés par les ruelles et jardins du village. En fin de weekend, les toiles réalisées seront vendues aux enchères aux visiteurs.

Samedi de 15h à 19h et dimanche de 10h à 18h
Vente aux enchères dimanche à 18h30

PARCOURS MUSICAL

Tout le week-end, musique au fil des ruelles avec le conservatoire de Roannais Agglomération.

Samedi et dimanche de 15h à 19h

SPECTACLES



« Le Crobomaton »

Un détournement du photomaton !
Samedi et Dimanche 16h à 18h30

« 12 rue d'la joie » - Compagnie Mungo

Chronique de la vie d'un immeuble par une concierge illusionniste et ses 20 locataires marionnettes...
Dimanche 11h et 16h

« Balade » - Compagnie Virevolt

Peu importe le support, les circassiens sont partout, à tous les étages, dehors, dedans, la tête en bas et le cœur à l'envers.
Dimanche 17h

EXPOSITIONS



« Linogravure en lumière » de Nathalie Ginhoux

Et

« Culture pop (corn) » de Simon Caruso

*A la Cure, samedi et dimanche
10h-12h30 et 14h30-18h*



REGLEMENT INTERIEUR - LOIRE EN COULEUR 2019

Accueil et validation de la toile

- Les artistes peuvent être présents sur tout le weekend mais aussi uniquement sur la journée du samedi ou du dimanche (à préciser sur la fiche d'inscription).
- **Samedi 8 juin**
 - le service culturel **accueille les artistes de 8h30 à 10h** pour la validation de la toile : les artistes doivent présenter leur toile vierge de tout trait de crayon et de toute matière. L'organisateur apposera un tampon qui devra rester visible.
 - Un **temps de convivialité** autour d'un **apéritif/repas offert** aux artistes est proposé le **samedi 8 juin à midi**. Ce moment permettra à chacun de se restaurer et d'échanger sur l'évènement.
 - Les toiles débutées devront être retournées à l'organisateur le samedi à partir de 18h45 à la salle de réunion de la pépinière Cure.
- **Dimanche 9 juin**
 - Les toiles seront restituées aux artistes le **dimanche matin de 8h30 à 10h**, salle de réunion de la pépinière Cure.
 - Lors de la remise des œuvres pour la vente aux enchères (dimanche à partir de 17h45, salle de réunion de la pépinière Cure), le commissaire-priseur se réserve le droit de ne pas accepter les toiles dont le tampon ne serait pas visible (preuve que la toile a bien été réalisée pendant le week-end).

Installation

- Les peintres sont présents dans les rues de la commune avec **leur propre matériel**.
- Une partie du village étant en zone piétonne, il est demandé aux artistes, une fois le matériel déchargé, de respecter cette zone piétonne et de stationner les véhicules sur les parkings des Cattines (St Jean) ou du cimetière (St Maurice).
- **Aucun stationnement de véhicule ne sera toléré** durant le weekend.
- Dans la mesure du possible, il est demandé aux artistes de signaler leur emplacement aux organisateurs afin de pouvoir en informer le public.
- Aucune vente ne sera autorisée sur la voie publique, seul un book peut être mis à disposition pour faire découvrir son travail.

Présence

A minima, il est demandé aux artistes d'être présents sur leur emplacement aux horaires d'ouverture au public : samedi de 15h à 19h et/ou dimanche de 10h à 18h.

Conditions financières

Il n'est demandé aucun droit d'inscription par l'organisateur.

Vente aux enchères

- La vente aux enchères est ouverte aux peintres de **plus de 18 ans**.
- La vente aux enchères est **limitée à 45 peintres** et à une œuvre.
- L'inscription à la vente se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription, et dans la limite des 45 premiers inscrits.
- Pour participer à la vente aux enchères, il faut avoir rempli dans son intégralité le bulletin d'inscription et l'avoir envoyé à l'organisateur avant le 15 Mai 2019. **Toute fiche d'inscription non complète pourra être refusée.**
- Pour valider toute participation à la vente aux enchères, la toile devra revenir non encadrée auprès de l'organisation. Une fois validée par le commissaire-priseur, celle-ci pourra alors être encadrée par le peintre puis sera accrochée par l'organisateur (prévoir un système d'accroche).
- L'accrochage se fera de façon aléatoire pour permettre aux visiteurs d'avoir une meilleure vision d'ensemble des œuvres proposées à la vente. Des chevalets pourront être « réquisitionnés ».
- Les artistes fixeront un prix minimum pour la vente aux enchères. Le commissaire-priseur se tiendra à ce prix plancher. Le montant de la vente sera remis à l'artiste minoré de 10 % qui reviendra à l'association des Amis de St Jean St Maurice, co-organisateur de l'évènement.
- Les peintres participant à la vente aux enchères devront être présents jusqu'à la fin de la vente.
- Lors de l'évènement Loire en couleur, les toiles réalisées dans le weekend ne pourront être vendues que dans le cadre de la vente aux enchères. Toute vente en dehors de ce cadre est interdite.

Droit à l'image des œuvres

L'organisateur se réserve le droit d'utilisation des photographies des tableaux qui seront réalisés lors de ce week-end, dans un but non commercial.

Engagement de l'organisateur

- Bénéficiant d'un positionnement stratégique à 1h de Lyon, Clermont Ferrand, St Etienne et Vichy, Roannais Agglomération s'engage à développer un plan média (affiche, plaquette, presse, web) permettant de générer du public Roannais, mais aussi du département de la Loire et des autres départements limitrophes. Des affiches et plaquettes seront fournies aux artistes pour leur propre diffusion **sur simple demande**.
- L'organisateur assurera le service général des lieux, l'ouverture du site, l'accueil et la gestion des cheminements des visiteurs sur le village.
- L'organisateur s'engage à fournir la liste des hébergements de proximité (sur simple demande) afin de faciliter l'accueil des peintres.

